L'Echo de Manitoba

Jeudi, Mai 18, 1899.

Toutes communications concernant la rédactions devront être adressées à M. H. d'HELLENCOURT, Redacteur.

La conclusion qui s'impose.

Notre province subit en ce moment un furieux assaut de divers côtés, et bien qu'il convienne de ne point attacher une importance excessive à ces aboiements de dogues hargneux, il est bon cependant de faire connaitre à nos compatriotes ce qu'on dit d'eux en certains lieux. Ils verront par là combien il est nécessaire pour eux de se tenir unis, afin d'arriver à triompher de toutes ces malveillances.

L'extrait suivant de l'Evening Star, de Toronto, que publiait l'autre jour la Presse, de Montréal, est un échantillon des aménités qui se débitent à notre égard.

"Bien que Manitoba ne courre aucun danger de malheur, la petite province de la prairie a toute la témérité de la grenouille, dans ses vastes aspirations. Manitoba n'est qu'une fraction dans la communauté nationale—une espérance naissante, quoi. Cette province devrait donc avoir la modestie de sa condition. Elle devrait s'abstenir de demander le sacrifice des intérêts de tout le Dominion à ses ambitions, ne pas clamer le libre échange et la franchise du bois de construction. Manitoba est habité par une race de pirates, qui croient que tenir le pistolet sur la gorge du gouvernement fédéral est de la vraie diplomatie."

"La Presse," d'ailleurs, parait approuver les propos de l'Evening Star," qui, dit-elle, compare "l'exigeante" province de Manitoba à l'orgueilleuse grenouille de Lafontaine."

Ils sont adorables, ces braves gens, et d'un sans-gêne sans pareil! Parce que les citoyens de Manitoba osent proclamer l'absolue nécessité du libre-échange, nécessité indiscutable pour tout homme de bonne fois en tant que la province est concernée, on les traite de "race de pirates."

Les véritables pirates ne sont-ils pas plutôt ces braves manufacturiers ou spéculateurs d'Ontario, dont le plus grand souci est de s'assurer par un bon petit tarif protecteur un copieux fromage dans lequel ils s'installeraient à l'abri de toute vicissitude pour pressurer le bon peuple de Manitoba.

Il est vraiment pénible et regrettable que l'Ouest se montre si récalcitrant vis-a-vis de prétentions aussi justifiées!

C'est si agréable de pouvoir imposer à sa clientelle ses conditions, sans souci de la concurrence du voisin, soigneusement écartée par le tarif protecteur idéal!

Conçoit-on l'audace des Manitobains qui osent refuser de se laisser tondre la laine sur le dos?

En les traitant de pirates, la chose est claire, on les accuse de piller aux braves clients de: "l'Evening Star" les petits profits qu'ils espéraient faire sur eux!

C'est vraiment montrer le bout de l'oreille avec trop d'impudence!

Bien amusante aussi cette dédaigneuse appréciation sur le Manitoba, "une espérance naissante"!

Une espérance qui à l'heure actuelle se traduit en réalités de bonnes espèces sonnantes pour le commerce du Dominion entier.

Une espérance, peut-être, les trente millions de minots que le Manitoba a jetés sur le marché l'année dernière?

Espérance naissante? les milliers d'animaux qui affluent à Montréal en route pour l'Europe!

Espérance naissante aussi? les milliers de piastres que l'Est reçoit chaque année en échange de ses produits manufacturés.

Allons, ce n'est pas sérieux, et puisque les gens de "l'Evening Star" paraissent affectionner les comparaisons batraciennes, ils nous permettrons de leur rappeler l'histoire d'une autre grenouille qui à vouloir souffler pour égaler le bœuf, finit par éclater!

Il y a cependant une remarque quis'impose en déduction de l'état d'esprit qui ressort de tout cela.

C'est que nous devons tenir compte au Manitoba de cette opposition aveugle qui se manifeste en certaines contrées contre le libre échange, et qu'il est profondément ridicule de prétendre reprocher au gouvernement libéral, son attitude en cette question.

En toute chose, la sagesse impose de savoir compter sur le temps, et ceux qui s'en vont sur les toits criant que le gouvernement a trahi ses promesses parce qu'il n'a point encore donné le libre échange absolu, sont ou bien des écervelés, ou bien des passionnés, et leurs clameurs sont plus nuisibles qu'utiles à l'avenir du libre échange, auquel nous devons tendre assurément, mais progresivement et avec prudence.

"Qui va piano, va sano."

Une bonne note.

Il faut savoir rendre justice à ses adversaires, lorsqu'ils le méritent; c'est un devoir élémentaire, et nous sommes heureux de l'accomplir envers un homme qui jusqu'à ce jour ne nous avait malheureusement donné que des preuves de la plus complète incapacité; nous voulons parler du député de Saint-Boniface, M. Lauzon.

Si nos renseignements sont exacts, et nous avons tout lieu de les croire tels, M. Lauzon a tenu à la réunion conservatrice de jeudi dernier, le langage d'un homme de bon sens, et on doit l'en louer sans restriction.

Le député de Saint-Boniface a déclaré, en effet, que "s'il était choisi comme candidat pour les prochaines élections, son premier soin serait de rencontrer M. Hugh John McDonald pour le mettre en demeure de venir déclarer luimême devant les électeurs de Saint-Boniface quelle serait son attitude envers la minorité, s'il arrivait au pouvoir."

Voilà ce qui s'appelle parler franc, et cette conduite, que les politiciens et les roués de son parti désapprouveront bien certainement, n'en est pas moins celle d'un honnête homme.

Reste à savoir si M. Lauzon osera tenir sa promesse!

Nous ne lui ferons pas l'injure de douter de sa sincérité en cette occasion; mais il nous permettra de rester incrédules quant à l'exécution de son programme.

M. Lauzon n'ambitionne pas la renommée de politicien, sa déclaration d'hier le prouve, et ce n'est pas nous qui lui en ferons un reproche; mais il semble vraiment par trop ignorant des manoeuvres politiques, et sa naive ingénuité fait sourir (sourir amer, d'ailleurs), lorsqu'il s'illusionne au point de croire possible pareille démarche de la part du chef conservateur.

Il faut avoir la foi robuste, bien robuste, pour s'imaginer que le chef d'un parti dont la devise hier encore, était "Remember Bagot," et dont toute la plateforme électorale est d'exciter le fanatisme protestant contre M. Greenway, coupable de bonne volonté à l'égard de la minorité, que le chef de ce parti consentira à se compromettre vis-à-vis de ces fanatiques, son seul espoir, pour obéir à la mise en demeure de M. Lauzon.

Va-t-en voir s'ils viennent, Jean!

M. Hugh John McDonald a pu, pour obéir aux circonstances, s'en aller en pélerinage clandestin à l'archevêché de Saint-Boniface, et protester dans le secret du cabinet de la pureté de ses intentions, cela ne tire point à conséquence, mais venir en assemblée publique pour y témoigner ouvertement de son ardent désir de rendre justice à la minorité! c'est être quelque peu naif que de l'espérer; pour aller jus'qu'au fond de notre pensée, cette extraordinaire naiveté, déconcerte par trop notre bon vouloir, et excite notre défiance.

Nous voulons toutefois donner crédit à M. Lauzon pour ce qu'il peut y avoir de louable dans son intention, et si jamais il parvenait (chose invraisemblable.) à mettre le chef conservateur en demeure de se prononcer, nous serons les premiers à le proclamer l'émule des Talleyrands!

Par exemple, celui qui va la trouver mauvaise, c'est M. Hugh John McDonald, et si jamais il a envoyé quelqu'un au diable de bon cœur, ce sera bien certainement le député de St.-Boniface.

Car le voilà enfermé dans un fameux dilemne, le dilemne cher à M. Jaurès! S'il parle, il lui faudra faire des protestations de bon vouloir envers la minorité, et alors on ne voit pas bien comment il pourra continuer sa campagne contre les concession de M. Greenway: les fanatiques hurleront.

S'il ne parle pas, son silence sera à juste titre considéré comme la consécration certaine de son hostilité envers la minorité. Les Canadiens-français le couvriront de huées!

Pauvre, pauvre M. McDonald! encore un qui peut répéter en songeant à M. Lauzon,

Que diable allait-il faire en cette galère

Allons, du courage M. Lauzon, et surtout persévérez!

Mr. Davis.

C'est avec plaisir que nous enregistrons les sages paroles prononcées lundi dernier aux Communes par M. Davis, député de la Saskatchewan. Nous ne pouvons mieux faire que de citer le compte rendu tel qu'il est transmis par la presse anglaise.

M. Davis a déposé une motion pour demander communication de tous rapports et recommandations de la commission nommée pour le réglement des réclamations pour pertes résultant des troubles de 1885.

Voici en quels termes il a ensuite developpé sa motion.

"M. Davis dit que la rébellion est le résultat de la mauvaise administration des officiers nommés par les Conservateurs. Les métis avaient des griefs, mais les officiers du gouvernement se sont refusés à y faire droit. En désespoir de cause les métis se sont adressé à Louis Riel. Louis Riel au début n'avait que huit hommes avec lui et le mouvement eut pu être facilement arrété dès son origine si les forces de la police n'avaient point été casernées à 70 milles des lieux pour le seul plaisir de servir d'escorte à un officier de la Cie. de la Baie d'Hudson

Dans le règlement des indemnités, qui eu lieu à la suite de de la rébellion les Conservateurs, quoique rebels, ont reçu plus qu'ils n'avaient perdu, tandisque les libéraux restés loyaux se sont vu refuser toute compensation. M. Davis croit donc qu'il est du devoir du gouvernement actuel de réparer les fautes volontaires du gouvernement conservateur."

Il serait à souhaiter que l'exemple donné par M. Davis fut suivi par certains députés, qui sacrifient trop souvent les intérêts de leurs électeurs au seul désir de briller et de faire de la politique.

L'un ne doit pas faire oublier l'autre.

Mr. BOURASSA

ET LE COMTÉ DE PROVENCHER.

Nous lisons dans le Temps d'Ottawa du samedi 13 la dénégation suivante.

Monsieur le Rédacteur,

Un ami me transmet votre numéro de samedi dernier dans lequel je trouve l'entrefilet qui suit:

"M. S. A. D. Bertrand, chef des libéraux français de Manitoba, et M. A. F. Martin, ancien député à la législature de Manitobaine, sont à Ottawa. MM. Bertrand et Martin ont offert, paraitil, à M. Bourrassa, député de Labelle, la rédaction du journal "l'Echo de Manitoba," dont ils sont les éditeurs, avec la candidature en perspective dans le comté de Provencher, et M Bourassa a, dit-on, refusé la position et l'honneur qui lui sont offerts."

Je tiens à déclarer que ce qui précède est toute une énigme pour moi.

D'abord, les seuls chefs accrédités au Manitoba sont: pour les libéraux, Sir Wilfrid Laurier et l'honorable Thomas Greenway; pour les conservateurs, Sir Charles Tupper et M. Hugh John Macdonald.

M. William Lagimodière, ancien député à la législature provinciale, est le président de l'association libérale, et M. S. A. D. Bertrand en est le vice-président.

En suite, je suis encore le seul propriétaire-éditeur de "l'Echo de Manitoba," nonobstant toute rumeur contrair e.

Enfin, je n'ai eu que quelques mots de conversation avec M. Bourassa, et l'on n'a aucunement traité, directement ou indirectement, de la question dont vous parlez. D'ailleurs j'ai une trop bonne opinion des hautes qualités de M. Bourassa pour me permettre de lui faire l'injure de lui offrir une chose qui serait une absurdité dans les circonstances, et qui est entièrement du ressort des électeurs de Provencher.

Veillez agréer, monsieur, etc.,

A. F. Martin.

—Devant le conseil de guerre,

—Soldats, vous êtes accusé d'avoir déserté.

—Par patriotisme, mon général: je voulais alléger le budget de la guerre.

Le desarmement.

Les délégués français à la conférence du désarmement, qui va s'ouvrir dans quelques jours à la Haye, ont tenu plusieurs réunions pour préparer leur mission.

Le général Monnier et l'amiral Pephau, le délégué militaire et le délégué naval, ont assisté à ces réunions et ont pris une part importante aux discussions qui y ont eu lieu.

On croit dans les cercles diplomatiques que l'attitude des délégués français sera, à la Haye, d'une déférence courtoise pour les intentions humanitaires du tzar, mais que la France ne consentira en aucun cas à renoncer à l'application en temps de guerres des inventions scientifiques importantes, telles que les bateaux sous-marins, les ballons, l'artillerie de campagne à tir rapide, les projectiles perfectionnés, en l'efficacité desquelles les hommes les plus compétents ont la plus entière confiance. On est certain que la France a fait, sous le rapport des préfectionnements de ces engins de guerre, de plus grands progrès que les autres nations européennes.

Un officier supérieur de la marine française, au cours d'une discusion sur ce sujet, a dit: "La France et les Etats-Unis sont les deux nations qui, aujourd'hui, sont des plus avancées de tous les pays du monde dans l'application des découvertes scientifiques à l'art de la guerre. Si ces deux nations renonçaient pour des raisons purement sentimentales à profiter des avantages qu'elles ont obtenus par l'emploi des découvertes scientifiques, cela équivaudrait à renoncer à leur existence comme nation".

A propos de cette raison invoquée par l'officier de marine française, on constate le fait significatif que le capitaine Crozier, de l'artillerie américaine, et l'un des délégués des Etats-Unis à la conférence, séjourne depuis quelques jours à Paris avant de se rendre à la Haye.